

PLANÈTE URGENCE

Renforcer l'autonomie des populations
et la protection de leur environnement.



www.planete-urgence.org

Planète Urgence

Toute l'association et ses programmes sur
www.planete-urgence.org

Et pour rejoindre la communauté
Planète Urgence :



Retrouvez-nous
sur Facebook



Suivez-nous
sur Twitter



Regardez notre
chaîne YouTube



Restez informé
avec notre blog



Rejoignez
Mon Arbre
Ma Tribu

Planète Urgence

Planète Urgence a été fondée en 2000 autour d'un modèle d'engagement original : le **Congé Solidaire**. Association française de solidarité internationale, Planète Urgence permet à chaque entreprise (ou collectivité) et à chaque citoyen d'agir, en appui à des projets créés et gérés par des acteurs locaux, partout dans le monde.

Lauréate du prix «Entreprise et Développement» du Haut Conseil de la Coopération Internationale, **Planète Urgence est reconnue d'utilité publique**.

L'objectif

Planète Urgence soutient les initiatives citoyennes de développement et de protection de l'environnement dans les pays du Sud, en partageant savoir-faire et compétences. Il ne s'agit pas de se substituer aux organisations locales. Ce sont elles qui définissent les besoins et les objectifs auxquels nous pouvons les aider à répondre.

Les actions

Planète Urgence soutient des actions de renforcement de capacités en faveur des adultes, d'appui socio-éducatif aux plus jeunes, de protection et valorisation de la biodiversité, à travers l'envoi de volontaires sur le terrain ainsi que par le financement de projets portés par des partenaires locaux.



Depuis 12 ans, Planète Urgence c'est :

- Plus de 5 500 volontaires partis en mission
- 39 pays d'action
- 480 entreprises et collectivités partenaires
- 150 partenaires locaux soutenus
- 4 millions d'arbres plantés
- 100 000 kits scolaires distribués

Planète Urgence

Planète Urgence soutient des projets mis en œuvre dans des situations de :

- vulnérabilité économique et sociale des populations,
- destruction ou menace des milieux naturels.

Les domaines d'action

Le renforcement de compétences des adultes

L'accès à la formation professionnelle continue est impossible ou très difficile pour des millions d'hommes et de femmes à travers le monde. Bien souvent, les compétences locales manquantes sont financièrement inaccessibles aux porteurs de projets. Artisans, coopératives villageoises, associations, groupements de femmes, étudiants, petits entrepreneurs, collectivités territoriales, Planète Urgence apporte et partage bénévolement des savoir-faire pour aider ceux qui agissent sur place.



Mali, construction de foyers améliorés



Bénin, formation de cantinières à l'hygiène

Planète Urgence

L'appui socio-éducatif aux plus jeunes

L'éducation et la culture, moteurs de développement personnel et communautaire, sont primordiales pour sortir de la pauvreté. Planète Urgence intervient le plus souvent dans des écoles ou des centres culturels situés en zone rurale. L'association n'a pas vocation à remplacer les professeurs ou les animateurs mais à développer, en coordination avec eux, des activités stimulantes en faveur des jeunes enfants en difficulté.



Bénin, appui socio-éducatif en école de brousse



Madagascar, distribution de kits scolaires

La protection et la valorisation de la biodiversité

En réponse à la destruction accélérée de l'environnement, Planète Urgence appuie des travaux de recherche ou de recensement de la biodiversité. Elle soutient également des communautés locales à travers des projets de reforestation, d'efficacité énergétique et de développement économique pour une exploitation vertueuse et durable des ressources naturelles.



Indonésie, reforestation des mangroves



Zimbabwe, protection de la biodiversité et lutte contre le braconnage

Congé Solidaire

Le mode de fonctionnement

Le Congé Solidaire permet à des citoyens, soutenus ou non par leur employeur, de mener durant deux à quatre semaines, pendant leurs congés, une mission de solidarité internationale. Ces missions répondent à des besoins exprimés par des acteurs locaux du développement, de l'éducation ou de la protection de l'environnement. Planète Urgence a identifié des structures avec lesquelles elle est devenue partenaire.

Chaque année, 600 à 800 volontaires partent ainsi sur le terrain dont la moitié avec le soutien de leur employeur. Ils sont préparés avant leur départ, accueillis et accompagnés sur place par nos équipes.

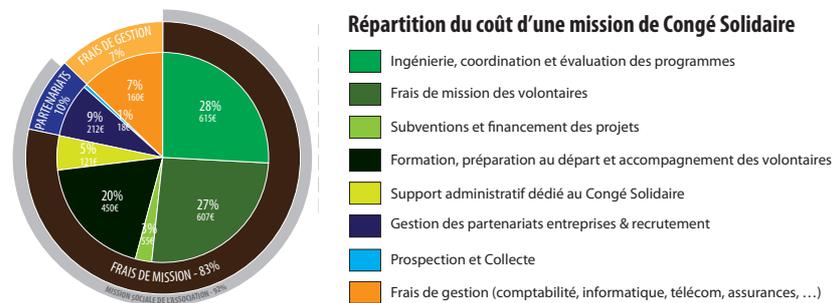


Le soutien au projet

Si votre projet est financé par votre employeur, il versera un don de 2 200 €. Si vous êtes candidat individuel, un don de 1 645 € vous sera demandé. A ce don s'ajoutent les billets d'avions, les frais médicaux et de visa.

L'ensemble des dons liés à la mission sont déductibles des impôts à hauteur de :
 - 60 % pour les entreprises, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires*,
 - 66 % pour les particuliers, dans la limite de 20 % du revenu net imposable*.

En 2011, ces dons se répartissent de la manière suivante :



* articles 200 et 238 bis du Code général des impôts.

Congé Solidaire

Les missions du Congé Solidaire

Planète Urgence propose des missions, principalement dans des pays d'Afrique et d'Asie, autour de trois axes.



Bénin, formation en comptabilité pour une coopérative agricole

Le développement de compétences pour les adultes : bureautique, informatique, marketing, gestion de projets, appuis techniques spécifiques, journalisme, tourisme communication...



Togo, appui socio-éducatif dans une école primaire

L'appui socio-éducatif en faveur des enfants les plus en difficulté : soutien scolaire, animations socio-éducatives et animations autour du livre dans des écoles ou centres culturels partenaires de Planète Urgence.

Opération « 2 € = 1 kit scolaire » pour aider les enfants les plus démunis.



Zimbabwe, protection de la biodiversité dans un parc national

La protection et la valorisation de la biodiversité en aidant des chercheurs ou des parcs nationaux dans leurs missions et travaux scientifiques : recensement de la faune et de la flore, suivi écologique, lutte anti-braconnage...

Opération « 1 € = 1 arbre planté » pour protéger les forêts du monde.

Pour consulter la liste des missions :
www.planete-urgence.org/action/conge-solidaire.htm

Environnement & Développement

Le programme « Environnement & Développement » s'inscrit dans la campagne « 1 milliard d'arbres » initiée par Wangari Maathai – prix Nobel de la paix en 2004 - et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement.

Les quatre pays d'intervention sont : **Haïti, Indonésie, Madagascar et Mali.**

Les objectifs du programme

Réalisé en étroite collaboration avec des structures locales, ce programme met en oeuvre **des projets de reforestation et d'efficacité énergétique.**

S'appuyant sur **cinq objectifs**, le programme E&D intervient sur différentes problématiques :

- **CLIMAT** : Atténuer les émissions de CO₂ et permettre aux populations de s'adapter aux dérèglements climatiques,
- **ARBRES** : Protéger et restaurer des zones naturelles dégradées,
- **DEVELOPPEMENT** : Sensibiliser et former les populations locales,
- **RECHERCHE ACTION** : S'adapter aux besoins et prévenir les risques,
- **ENERGIE** : Faciliter et optimiser l'accès à l'énergie.



L'arbre, au coeur du programme E&D...

... pour son rôle **écologique**,
... pour son rôle **économique**,
... pour son rôle **culturel**.

E&D aujourd'hui c'est :

- **4 millions d'arbres plantés**
- **5 000 familles bénéficiaires**
- **50 entreprises partenaires**
- **8 partenaires locaux**



Environnement & Développement

La protection et la restauration des milieux naturels

- **Protéger les zones boisées** par le développement d'activités économiques durables (apiculture, production d'huiles essentielles, four à bois),
- **Réhabiliter les zones naturelles** par des activités de reboisement (mangroves, forêts de tapias),
- **Lutter contre la désertification** par la création de parcelles de plantations agroforestières familiales dotées de puits et le développement du maraîchage,



Haïti, pépinière de Jacmel

- **Sensibiliser les populations locales** aux enjeux de la reforestation.

L'accompagnement et le renforcement des capacités des populations et des acteurs locaux

- **Transférer les compétences aux paysans** (formation au greffage, initiation au maraîchage...) et aux artisans (fabrication de foyers améliorés),
- **Sensibiliser les populations** afin qu'elles puissent s'adapter aux impacts du changement climatique,
- **Créer des centres d'animation ruraux** pour favoriser le développement d'activités durables,
- **Construire des maisons individuelles** et un centre de développement rural avec le projet « Un toit, un avenir » en Haïti.



Mali, plantation d'arbres fruitiers



Madagascar, pépinière de tapias

Agir avec le mécénat

Depuis sa création, Planète Urgence propose aux entreprises, aux institutions et aux citoyens de soutenir financièrement ses projets.

Tout versement en faveur de Planète Urgence permet aux entreprises de bénéficier d'une déduction fiscale égale à 60 % du montant du don, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires (article 238 bis du Code général des impôts).

Le mécénat

L'entreprise, en tant que mécène du programme, peut communiquer sur sa contribution aux opérations de Planète Urgence sur ses supports de communication institutionnelle.

En devenant mécène, l'entreprise :

- se mobilise concrètement et rassemble ses collaborateurs en faveur de l'environnement et du développement des communautés locales du Sud,
- valorise son engagement aux côtés d'une association impliquée dans des actions de reforestation et d'efficacité énergétique,
- renforce sa responsabilité sociale et environnementale.

Le mécénat au titre d'un produit / partage

L'entreprise soutient les actions de Planète Urgence en reversant une partie du prix de vente d'un produit ou service qui offre une plus-value écologique, en adéquation avec les actions environnementales et durables de l'association.

L'entreprise s'engage, à la signature du partenariat, sur le versement d'un don minimum indépendant de la réussite commerciale de l'opération.

Les actions menées avec nos partenaires

Les mécénats permettent de soutenir l'autonomie des communautés locales et leur développement par des projets de reforestation, de transfert de compétences ou d'aide à l'éducation, notamment grâce au programme Environnement & Développement (E&D) et à l'opération « 1 € = 1 arbre planté ».

Ils nous soutiennent

Ils permettent à leurs salariés de partir en Congé Solidaire...

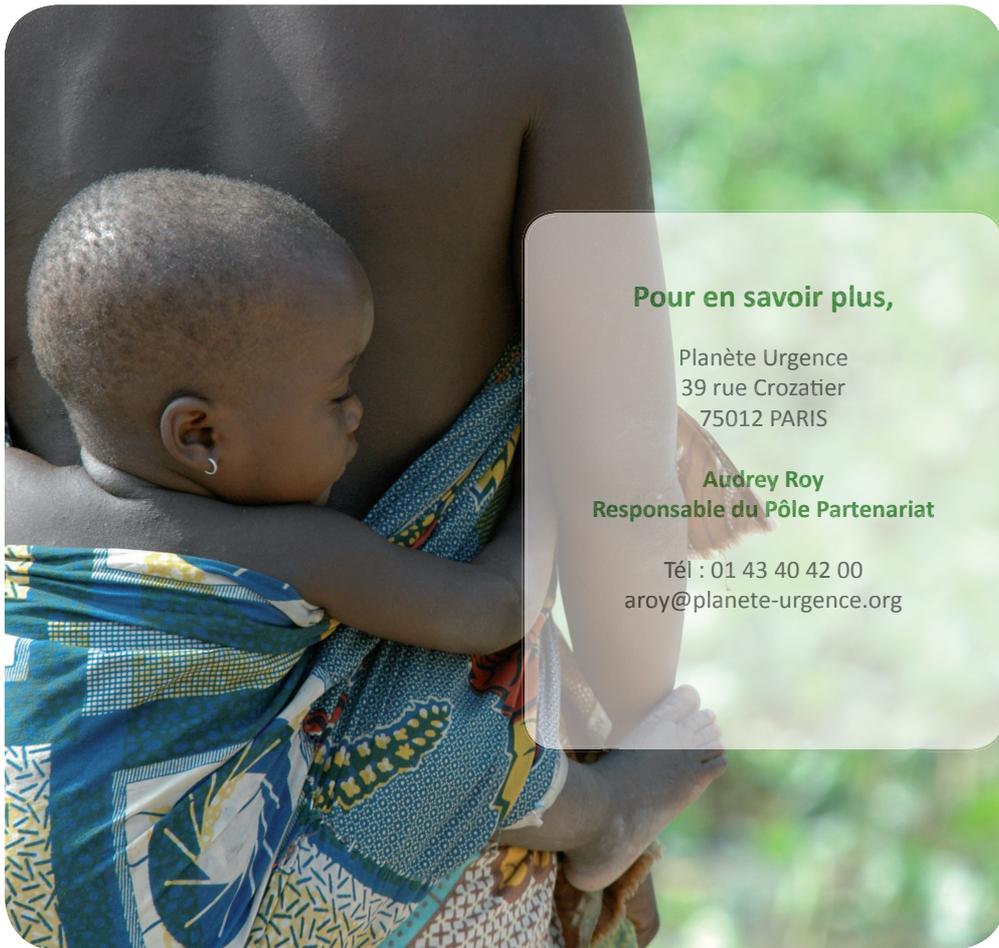


... comme 85 autres partenaires.

Ils soutiennent «Environnement & Développement»...



... comme 63 autres partenaires.



Pour en savoir plus,

Planète Urgence
39 rue Crozatier
75012 PARIS

Audrey Roy
Responsable du Pôle Partenariat

Tél : 01 43 40 42 00
aroy@planete-urgence.org



www.planete-urgence.org